

Crèche Tom Pouce

3 rue d'Oberdorf, 68220 HAGENTHAL-LE-BAS

Tél: 03.89.68.15.99

tompouce@agglo-saint-louis.fr



Hagenthal-le-Bas, le 23 janvier 2024

BAREME et TARIFS CAF 2024

L'application du barème national des participations familiales requiert l'utilisation d'un plancher et d'un plafond pour l'accueil de votre enfant.

Un tarif horaire vous sera appliqué <u>à compter du 1^{er} janvier 2024</u> sur la base de vos revenus perçus pour l'année 2022.

Montant des ressources mensuelles « Plancher » : 765,77 €

Montant des ressources mensuelles

« Plafond »: 6 000 €

Tarif horaire minimum: 0,46 € Tarif horaire maximum: 3,71 €

Nombre d'enfants à charge	<u>Tarif minimum</u>	<u>Tarif maximum</u>
1	0.47 €	3.71 €
2	0.40 €	3.10 €
3	0.32 €	2.48 €
4 à 7	0.24 €	1.86 €
8 et +	0.16 €	1.24 €

ROTH Mathilde Directrice

La Caisse d'Allocations Familiales participe au financement de l'équipement Petite

Enfance.



Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 - 68305 Saint-Louis Cedex Tél. : 03 89 70 90 70 - Fax : 03 89 70 90 85 - www.agglo-saint-louis.fr